
LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE FRANÇAISE EN L'AN 2000

PHILIPPE LAMOUR
JACQUES DURAND

Philippe Lamour

La solidarité économique et humaine entre les deux régions du littoral méditerranéen n'est ni une vue de l'esprit ni même une nouveauté, mais la reprise de leur plus ancienne tradition.

Les voies romaines auréliennes et domitiennes qui, par Arles, reliaient Rome à la Gaule narbonnaise, retrouvaient déjà le chemin d'Hannibal et la trace des antiques établissements grecs. Ces courants d'échanges ont été rompus par la séparation, de part et d'autre du Rhône, des pays du Saint-Empire Germanique et de ceux qui relevaient du Comté de Toulouse, puis de la couronne de France. Après cette césure séculaire ils n'ont jamais pu retrouver leur ancienne ampleur. A Beaucaire, dont la foire fut jadis le grand marché de l'Occident, les anciens désignent encore les deux rives du fleuve en distinguant le côté Empire et le côté Royaume.

L'axe rhodanien qui relie l'Europe septentrionale à la Méditerranée est l'expression d'une réalité géographique. La renaissance d'un axe d'échanges entre l'Italie et l'Espagne par la Provence et le Languedoc ne peut résulter que d'une action volontaire et persévérante.

Loin de se contredire, les deux courants sont appelés à se compléter. On peut être tenté d'affecter la priorité des efforts au renforcement de la région marseillaise dans l'espoir d'en voir progressivement diffuser les effets dans l'ensemble des régions littorales. Mais on peut aussi exprimer la crainte que cette concentration se mue en un monopole

stérilisant pour les zones périphériques de ces régions.

Cette nouvelle dimension offerte à leur destin ne doit pas freiner les réalisations en cours dans la vallée rhodanienne. A court terme, d'ailleurs, les deux entreprises ne se situent pas au même niveau.

Au cours du VI^e Plan, tandis que l'aménagement de l'axe Nord-Sud sera accéléré, le projet d'axe transversal devrait faire l'objet d'une active préparation, déjà traduite par le choix d'investissements précurseurs « porteurs d'avenir ».

Il ne s'agit pas de reprendre, une fois de plus, des spéculations intellectuelles, cent fois ressassées sur la zone territoriale la plus étudiée de France, mais de passer à l'action en mettant en œuvre quelques projets concrets destinés à franchir la frontière rhodanienne et à raviver les mouvements d'échanges entre les deux régions.

L'objectif est de susciter, pour la fin du siècle, sur le littoral méditerranéen, dans une perspective non seulement nationale mais européenne, une zone de développement majeur comparable à ce qui fut, au XIX^e siècle, l'essor des régions septentrionales.

Ph. L.

Philippe Lamour, Président de la Commission Nationale d'Aménagement du Bas Rhône - Languedoc et de la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire (C.N.A.T.).

Jacques Durand, Chargé de Mission à la D.A.T.A.R.

Jacques Durand

Peut-on aujourd'hui mettre en doute que la façade méditerranéenne française ne sera marquée à long terme par une urbanisation forte et continue qu'en s'appuyant sur un développement économique rapide, puissant et diversifié ?

De remarquables atouts...

Les derniers recensements ont mis en valeur le dynamisme démographique du sud-est français, deux fois plus élevé que celui de la région parisienne. Ce dynamisme n'est pas le fait du hasard : il s'inscrit dans un cadre géographique et climatique exceptionnel, à la fois multiple, contradictoire et sans excès, dans un contexte de vieille histoire et de culture depuis toujours ouverte et tolérante. Il ne résulte pas du seul apport migratoire des réfugiés d'Afrique du Nord, dont le courage et l'esprit d'initiative vont au demeurant contribuer à l'essor de la région, il vient également d'un renouveau de la société locale, sous la double influence du développement économique et de la croissance urbaine.

L'ouverture sur la mer, la présence d'un fleuve puissant, source d'énergie et axe possible de trafic avec le nord de l'Europe, l'existence de vastes espaces propices à l'agriculture moderne, ces trois éléments conjugués devaient nécessairement conduire, un jour ou l'autre, à d'importantes opérations d'équipement et d'aménagement dans le sillon rhodanien et sur la façade méditerranéenne.

En outre, nulle autre région française, peut-être, n'a été l'objet depuis vingt ans d'autant d'interventions majeures,

d'une aussi constante sollicitude. Des travaux d'aménagement de la Durance à la réalisation du complexe industrialoportuaire de Fos, on n'a cessé d'entreprendre, de préparer et de mettre en œuvre de grands projets : canal du Bas Rhône et ouvrages permettant l'irrigation de plus de 200 000 hectares de terres dans le Languedoc, canalisation du Rhône sur 300 kilomètres, construction d'une quinzaine de barrages hydro-électriques et, le long des rives, de 3 000 hectares de plates-formes industrielles, construction du canal de Provence, aménagement hydraulique et agricole du Var et de la région toulonnaise, mise en valeur touristique de la côte du Languedoc, électrification du chemin de fer, travaux routiers, équipements urbains de Marseille et des grandes agglomérations... Sans cesse s'offrent de nouvelles perspectives, naissent des programmes, s'accroissent les ambitions.

Mais aussi des faiblesses...

Cependant la géographie et l'histoire ont également introduit certains déséquilibres entre l'est et l'ouest de la façade méditerranéenne. La partie est, provençale, accapare le double de la population rurale, le triple de la population urbaine, le double de l'emploi industriel, presque le triple de l'emploi tertiaire, alors que la partie ouest, languedocienne, dispose de cinq fois plus d'espaces libres.

De même, l'histoire et la géographie sont à l'origine de situations aujourd'hui mal adaptées aux processus de développement économique et social. Le haut degré d'urbanisation de l'ensemble méditerranéen, par exemple, ne s'accompagne ni d'un haut degré, ni d'un fort rythme de concentration sur lesquels appuyer les secteurs d'activité considérés comme novateurs dans les sociétés modernes.

Sur le plan industriel, la faiblesse est manifeste : 600 000 emplois, dont 40 % dans le bâtiment et les travaux publics, les deux tiers de cet emploi se trouvant dans la région Provence-Côte d'Azur. L'industrie de base occupe une place trop importante, cependant que les activités industrielles promotionnelles modernes y sont proportionnellement deux fois moins nombreuses que dans l'Italie du Nord, deux fois et demie qu'en Californie.

Il en va de même des activités « tertiaires » qui absorbent un emploi surabondant (en proportion plus élevée qu'en Allemagne et à peine inférieur au pourcentage américain du nord) pour sa structure arriérée, et de qualité médiocre.

Irrémédiables... ?

Les faiblesses actuelles, les retards constatés peuvent même permettre un développement économique et technologique de pointe sur lequel ne pèseront ni le poids des investissements passés, ni la charge d'importantes reconversions.

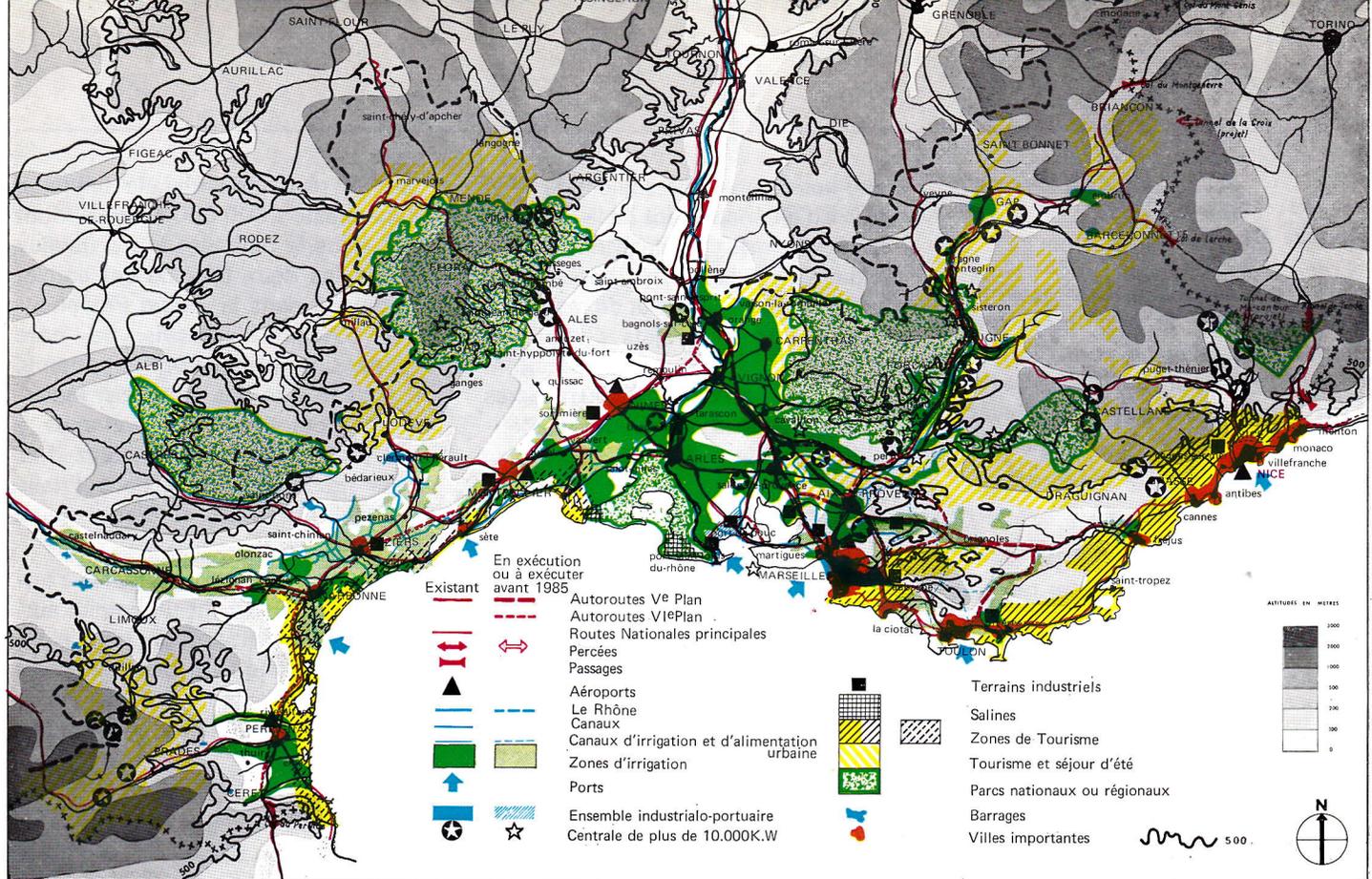
Nous disposons aujourd'hui de suffisamment d'éléments pour affirmer qu'aux alentours de l'an 2000 la façade méditerranéenne pourra former une région intégrée, ayant une situation économique compétitive au plan national et jouant, par rapport à d'autres régions européennes, un rôle de premier plan dans un bassin méditerranéen en pleine expansion, constituant un des pôles mondiaux d'échanges.

Quel sera son visage en l'an 2000 ?

Plusieurs images sont possibles. En voici deux :

- 12 millions d'habitants : promesse d'une ère de prospérité.

La population méditerranéenne française comptera de 10 à 12 millions



Ce plan de synthèse résume l'utilisation du sol et le développement physique actuels ainsi que les aménagements engagés. Il a été établi sur la base des données puisées auprès des services régionaux et nationaux. Document extrait du rapport établi en Avril 1969 par l'EURDA, Société d'Étude d'Urbanisme, de Développement et d'Aménagement du Territoire, pour la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale et le Ministère de l'Équipement et du Logement. (Échelle : 75 mm = 200 Km).

d'habitants répartis sur les quelque 20 000 km² de terres aménageables pour les recevoir. La densité de cette population sera donc d'environ 550 habitants au km² — atteignant presque 700 dans la partie est de la région — double, par conséquent, de celle que connaît aujourd'hui la mégalopolis de l'est américain.

Les grandes agglomérations se seront considérablement développées et formeront une série d'aires de population dense regroupant les 7/10 èmes de la population totale. Deux des trois autres dixièmes de la population habiteront dans des agglomérations urbaines du type de celles que nous connaissons aujourd'hui. Le dernier dixième, environ un million de per-

sonnes, ne pourra d'ailleurs encore s'appeler « population rurale », et ce de manière impropre, que parce que son habitat sera moins densément rassemblé. La mégalopolis du sud méditerranéen sera donc largement ébauchée.

Au début du XXI^e siècle, la France aura un peu plus de 70 millions d'habitants, si bien que le sixième de la population française vivra sur la façade méditerranéenne, faisant contre poids à la région parisienne (15 à 14 millions d'habitants) et à la région urbaine Rhône-Alpes (8 à 9 millions d'habitants). Notons au passage qu'à elles trois, ces régions comprendraient alors la moitié de la population française.

Qu'il en soit ainsi implique que la France ait alors 20 millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui, soit 7 millions de plus que les projections tendancielles établies par les statisticiens ne permettent de l'espérer. La différence à combler n'est possible que si une forte immigration est rendue possible, qui conduira plus de 10 millions d'étrangers à s'installer en France, en provenance notamment des autres pays d'Europe, c'est-à-dire trois fois plus qu'il n'est actuellement envisagé.

S'il en est bien ainsi, on peut prévoir qu'une part très importante de cette immigration (sans doute plus de trois millions) se fixera dans la région méditerranéenne, qui bénéficiera, au surplus, de l'apport des migrations

intérieures (de l'ordre de 2 à 2,5 millions de personnes). Elle y apportera une main-d'œuvre abondante et qualifiée qu'attireront le dynamisme de la région et, à salaires équivalents, le climat et le cadre de vie ; elle favorisera l'installation d'entreprises que provoquent l'expansion économique, le débouché maritime et la formation en cours, sur le pourtour du bassin méditerranéen, d'une série de régions de grande importance économique, en Italie, en Espagne, au Moyen-Orient et en Algérie.

Bien qu'il ne faille affecter à ces chiffres qu'une valeur d'ordre de grandeur permettant de donner à l'image une signification vigoureuse, ils présentent néanmoins un haut degré de probabilité si cette masse d'hommes s'organise en une entité économique puissante.

Le développement industriel de l'europort du sud et de la basse vallée du Rhône, la création, peut-être, d'un second grand pôle industriel sur la côte, dans le Languedoc oriental ou au droit de Narbonne, la croissance des agglomérations et des aires urbaines offrant un vaste marché aux industries de consommation, les conditions géographiques et climatiques exceptionnellement favorables attirant des industries plus sensibles à la présence d'une abondante main-d'œuvre qualifiée qu'aux coûts de transport, la pleine activité du tourisme national et international sur les ailes de la région et dans leur arrière-pays, la haute productivité d'une agriculture très moderne dans ses structures et dans son activité, l'installation de services aux entreprises, de sièges sociaux, de centres de formation et de recherche capables, non seulement de satisfaire aux besoins propres de la région, mais aussi d'exporter leur matière grise ailleurs, en

France et à l'étranger, la nécessaire installation d'axes de transports terrestres rapides, de liaisons aériennes et surtout de transports maritimes côtiers, le style de vie d'une région disposant à la fois des avantages de la société urbaine, d'une tradition de haute culture, d'un climat propice et de zones nombreuses et variées de détente, tout concourt à faire de cette région une grande unité humaine dans l'Europe de la fin du XX^e siècle.

Dans ces conditions, l'emploi total pourrait comporter l'équivalent d'environ 4 millions de personnes formant une main-d'œuvre à haut rendement et à salaires élevés. La « mégalopolis » méditerranéenne en formation présentera la plupart des aspects des régions actuelles de type post-industriel, avec encore cependant des zones de retard.

Elle disposera de 1,3 à 1,4 million d'emplois dans l'industrie et de près de 2,5 millions de personnes dans le « secteur tertiaire », c'est-à-dire dans le premier cas un peu moins, et dans le second cas autant que la région parisienne actuelle. Mais, à la différence de la région parisienne actuelle, elle aura bénéficié des progrès et des innovations à venir au cours des trente prochaines années. En contrepartie, si la structure de son emploi sera sensiblement la même que celle des États-Unis d'aujourd'hui, elle n'aura pas malgré tout l'allure d'une région à l'avant-garde du progrès économique : elle traînera le poids de ses faiblesses passées. Elle ne sera certes pas alors la région la plus puissante en France, mais elle n'aura pas non plus encore développé toutes ses potentialités et il restera beaucoup à faire dans la partie ouest (Languedoc-Roussillon) où se portera après l'an 2000 tout le poids du développement économique et urbain. La transformation des deux anciennes

régions, coupées par le Rhône, en une seule entité économique sera une chose acquise dans les faits, comme dans les mentalités, dans les échanges, les structures professionnelles et l'organisation administrative.

● 8 millions d'habitants : sous-développement en perspective ?

La façade méditerranéenne pourrait n'être peuplée que de 8 millions de personnes environ, dont les trois quarts situés dans la partie est, ce qui accentuerait le déséquilibre démographique actuel entre la Provence-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon. Qui plus est, plus de la moitié de la population totale (4,5 millions de personnes environ) serait concentrée dans le delta central, entre Montélimar, Montpellier et Toulon : l'essentiel du Languedoc et du Roussillon ne serait pas plus peuplé qu'aujourd'hui.

Ce déséquilibre démographique s'accompagnerait naturellement d'un déséquilibre économique profond.

L'absence d'un réel marché de consommation sur les 3/4 de la façade méditerranéenne renforcerait la concentration des forces vives près de la seule grande zone dense centrale. Mais de son côté, l'étroitesse de cette zone ne permettant pas que se développe un très important marché de consommation, une nouvelle dynamique aurait pris corps : l'industrie de base, qui n'a pas la vertu intrinsèque d'essaimer autour d'elle l'ensemble du secteur industriel, n'aurait pas pris son essor, la région aurait à peine « décollé » du sous-développement industriel où elle se trouve aujourd'hui, et la croissance de ses activités dépendrait des décisions prises hors de la région.

Outre sa relative faiblesse numérique la population risquerait d'être sous-employée et le chômage, même camouflé, deviendrait permanent. Un taux d'activité, nécessairement plus

élevé que précédemment, conduirait à un chiffre d'emploi, de moindre rendement, inférieur de 25 % à celui estimé dans la première image de l'an 2000 et à un emploi industriel d'environ 30 % inférieur à celui indiqué précédemment. Naturellement, une telle situation ne favoriserait pas le développement de services aux entreprises, non plus que de services pionniers dans le domaine de la recherche. L'emploi tertiaire, relativement élevé, continuerait d'avoir une structure retardataire dans une Europe qui se sera par ailleurs beaucoup modernisée.

Au déséquilibre démographique et au déséquilibre économique correspondrait un phénomène de développement autonome des différentes parties de la façade méditerranéenne.

Le développement économique polarisé sur la partie centrale et le long du Rhône, sans retombées sur les ailes, qui pourrait reprocher à la région niçoise de se tourner vers l'Italie, de s'organiser seule par rapport à la région parisienne et de se préoccuper davantage de la clientèle et des marchés étrangers? Qui pourrait reprocher au Bas-Languedoc et au Roussillon d'établir à leur manière des liens avec le Bassin Aquitain et la Catalogne alors en pleine ascension économique?

Au lieu de deux régions naturelles, l'axe nord-sud de la vallée du Rhône ayant absorbé l'essentiel de la vitalité méditerranéenne, c'est trois régions fortement différenciées, aux vues divergentes et séparément faibles par rapport aux régions voisines, qu'on aurait fait naître.

Il est vrai qu'en contrepartie se dessinerait alors une entité économique « Rhône-Alpes-Delta du Rhône » de 12 à 13 millions d'habitants, dotée d'un potentiel économique important, s'appuyant au nord sur une région

urbaine rénovée et de vieille tradition industrielle, au sud sur un grand ensemble industrialo-portuaire et traversée par un système de transports et de communications de valeur internationale.

Un choix encore possible

La possibilité est aujourd'hui offerte entre deux images, deux avenir de la façade méditerranéenne.

Elle peut devenir une vaste région ayant une entité économique propre, l'une des trois ou quatre grandes régions économiques françaises de l'an 2000, établie le long de la Méditerranée, formant avec la région Rhône-Alpes une association d'une puissance européenne majeure, dont les liaisons avec l'extérieur n'auront pas un caractère centrifuge.

La façade méditerranéenne peut, à long terme, être formée de trois sous-régions. La région centrale, développée mais dans une large mesure comme un appendice de la région Rhône-Alpes — elle-même moins forte de ne pouvoir être associée à une voisine de taille, dynamique et émulative —, les ailes affaiblies et sans doute impuissantes: l'est, sans espace pour un véritable déploiement industriel; l'ouest sans main-d'œuvre suffisante ou suffisamment qualifiée pour permettre le développement économique.

Des options à prendre.

L'axe nord-sud est déjà entré dans les faits. Il se renforcera au cours des années, presque naturellement pourrait-on dire, pour permettre à la production du puissant complexe économique de la région urbaine lyonnaise de s'écouler vers les marchés extérieurs, et aux courants d'échange en provenance ou en direction de l'Europe du Nord et de l'Europe moyenne de se développer. A terme,

la vallée du Rhône se transformera progressivement en une zone dense d'activités industrielles de niveau international. Nulle incertitude ne pèse sur l'axe nord-sud, en raison de son évidente nécessité, ni sur l'importance de son devenir.

Il n'en va pas de même de l'axe est-ouest. Certes les caractéristiques naturelles de la région le sous-entendent, mais il n'a pas pris corps sur le sol et les esprits surtout n'en sont pas encore pleinement convaincus. Il faudrait, pour lui donner réalité, organiser entièrement le système des communications, provoquer la croissance industrielle, développer les échanges interurbains, renforcer les liaisons entre l'Italie et l'Espagne.

Pour favoriser le plein épanouissement des potentialités de la région méditerranéenne, il faut la développer économiquement. Mais, pour la développer économiquement, il faut pratiquer une politique qui accroisse sa cohésion, c'est-à-dire qui s'efforce de créer un axe est-ouest. Toute politique de laisser faire, a fortiori toute politique qui n'associerait pas à l'axe nord-sud un axe est-ouest, conduirait à un insuffisant développement économique de tout le sud français.

Les tendances actuelles, y compris les habitudes de pensée dans les régions intéressées, conduisent à la réalisation d'un axe nord-sud. Or, on ne peut pas espérer que les actions déjà entreprises nous conduisent d'elles-mêmes à la grande région méditerranéenne. On doit même craindre qu'il soit trop tard dans quelques années pour donner, avec chance de succès, une dimension nouvelle à la politique.

C'est dès aujourd'hui qu'il faut se décider, de manière à infléchir à temps et suffisamment la situation dans un sens favorable.

J. D.